



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 17 octobre 2006 à 9 h 30 à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Carole St-Arnaud Gaboury, Lucie Poulin, messieurs André Bonneau, Luc Bouvier, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, John Janusz, André Langelier, Mathieu Larocque, Roland Morin, Marc Pageau et Gilles Sabourin.

Sont absents monsieur le maire Marc Bureau, madame et monsieur les conseiller-ère Louise Poirier et Pierre Phillion.

Monsieur le conseiller Aurèle Desjardins préside la rencontre.

**CP20061017-P1**

### **CORRESPONDANCE NUMÉRO 58178 – INSPECTION DES NOUVEAUX BÂTIMENTS RÉSIDENIELS**

**9 h 40** - Le directeur du Module de l'aménagement et du développement du territoire, accompagné de la responsable de la réglementation, présente aux membres du conseil deux options relativement à l'inspection des nouveaux bâtiments résidentiels.

Après discussion, les membres du conseil statuent sur les recommandations suivantes :

#### **CP-ADT-2006-028**

Retenir l'option 2, soit d'exiger le dépôt d'un certificat d'inspection pour les nouvelles unités d'habitation.

#### **CP-ADT-2006-029**

Hausser le montant du dépôt en garantie financière exigé lors de la demande de permis à :

- 3 000 \$ pour la première unité de logement;
- 2 000 \$ pour toute unité de logement additionnel;
- 120 000 \$ dans le cas du dépôt exigé par secteur pour les entrepreneurs en construction.

#### **CP-ADT-2006-030**

Modifier le règlement numéro 501-2005 relatif à l'administration des règlements d'urbanisme afin de donner suite à ces recommandations.

#### **CP-ADT-2006-031**

Prévoir un plan de communication pour informer les citoyens et les professionnels impliqués dans la vente de propriété de cette nouvelle exigence réglementaire.

Les recommandations sont acceptées sur division.

Les membres du conseil demandent à M. Doucet de :

- tenir une rencontre avec les représentants de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) et de l'Association de la construction de l'Outaouais (ACO) avant le dépôt du projet de règlement au conseil municipal;
- élaborer un dépliant d'information pour les citoyens;
- analyser la possibilité d'inclure les logements rénovés à cette nouvelle exigence;
- déposer un tableau comparatif, entre diverses villes du Québec, ayant trait au coût du permis de construire.

\*\*\*

**Monsieur le conseiller Frank Thérien quitte son siège.**

**CP20061017-P2**

**PROJET NUMÉRO 59419 – GESTION DES BIENS MIS SUR LE CARREAU**

**10 h 45** - Les membres du conseil prennent connaissance des éléments de la présentation effectuée par le directeur exécutif à la direction générale

Après discussion, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, les recommandations suivantes :

**CP-DG-01**

Autoriser le trésorier à ajouter un montant de 42 800 \$ pour la gestion du programme de prise en charge des biens mis sur le carreau.

**CP-DG-02**

Reconduire le programme pour une période de deux ans, soit 2007 et 2008 et prévoir un montant de 135 000 \$.

**CP-DG-03**

Autoriser immédiatement le processus d'appel d'offres auprès des entreprises communautaires et privées afin d'éviter une interruption de services.

**CP-DG-04**

Approuver la politique actualisée de gestion des biens mis sur le carreau.

De plus, les membres du conseil souhaitent que les effets non réclamés soient remis à un organisme communautaire afin que les biens soient redistribués dans la communauté.

Ils demandent également à M. Langelier de voir à ce que les coordonnées des principaux organismes communautaires soient disponibles pour le personnel du Centre d'appels non urgents.

**CP20061017-P3**

**PROJET NUMÉRO 47350 – HALL DES NATIONS – PLAN DE MISE EN VALEUR**

**11 h 20** - Le directeur du Module de la culture et des loisirs, accompagné de la directrice du Service des communications et de la directrice du Service des arts, de la culture et des lettres, présente aux membres du conseil le plan de mise en valeur et les procédures administratives de donation pour le Hall des Nations.

Après discussion, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, la recommandation suivante :

**CP-CL-2006-31**

- Adopter le plan de mise en valeur du Hall des Nations et les procédures administratives de donation;
- Prévoir une somme de 15 000 \$ au budget 2007 pour l'élaboration de deux scénarios d'aménagement pour le Hall des Nations;
- Prévoir une somme non récurrente de 65 000 \$ au budget 2008 pour le déploiement du nouveau concept d'aménagement pour les œuvres existantes;
- Prévoir une somme de 25 000 \$ récurrente au budget d'opérations à compter de 2008 pour la gestion des nouvelles donations.



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 17 octobre 2006 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Denise Laferrière, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Carole St-Arnaud Gaboury, Lucie Poulin, messieurs Luc Bouvier, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Mathieu Larocque et Gilles Sabourin.

Sont absents monsieur le maire Marc Bureau, madame et monsieur les conseiller-ère André Laframboise, Louise Poirier et Pierre Phillion, Simon Racine et Richard Côté.

**CP20061017-P4**

### **PLAN D'ACTION – DÉNOMINATION DU TRONÇON DE L'ARTÈRE ENTRE LES BOULEVARDS SAINT-LAURENT ET DE L'OUTAOUAIS**

**13 h 40** - Le directeur du Module de l'aménagement et du développement du territoire, accompagné du chef de division programmes et projets de développement, présente aux membres du conseil les avantages et les inconvénients de trois scénarios relativement à la dénomination de l'artère comprise entre les boulevards Saint-Laurent et de l'Outaouais.

\*\*\*

**Monsieur le conseiller Yvon Boucher quitte son siège.**

Après discussion, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, les recommandations suivantes :

#### **CP-ADT-2006-043**

- Accepter l'option A, soit un seul nom tout au long de l'artère d'est en ouest (rue Laurier/chemin Eardley);
- Avis public dans les journaux pour obtenir des suggestions de noms;
- Tenir une soirée de consultation auprès des citoyens;
- Déposer un échéancier le 24 octobre prochain.

#### **CP-ADT-2006-043**

Abroger la résolution du comité exécutif numéro CE-2004-500.

**CP20061017-P5**

### **CORRESPONDANCE 60529 – PROTOCOLE DE WEBDIFFUSION**

**14 h 30** - La directrice du Service des communications présente aux membres du conseil les paramètres qui encadreront la webdiffusion des rencontres du comité plénier ainsi que des séances du comité exécutif.

Elle informe également les membres du conseil qu'une demi-journée de formation est prévue le 19 octobre prochain pour les élus et les fonctionnaires.

Après discussion, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, la recommandation **CP-COM-2006-004** visant à approuver le protocole d'utilisation Webdiffusion (COM-2006-002) tel que présenté.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**CP20061017-PD1**

**Correspondance numéro 60534** – Lettre datée du 27 septembre 2006 de monsieur Michel Pilon, président, Les Développements Simplicité pour / Les Terrains Roses ltée – Centre de compostage au site Cook

---

**MICHELINE LAROUCHE**  
**Greffière adjointe**  
**Service du Greffe**